

MMDCCXVIII.

Le prince d'Orange à la reine d'Angleterre.

(BOMMEL, 22 AVRIL 1574.)

Il regrette de ne pouvoir donner suite à la requête des Marchands de l'Étape.

Madame, J'ay en toute humilité reçu la lettre qu'il a pleu à Vostre Majesté m'escripre en faveur des Marchans Estapliers de la ville de Vostre Majesté de Londres, lesquels Vostre Majesté désire que puissent librement avecq leurs biens et marchandises passer d'Angleterre vers Flandres et Brabant, sans que par mes gens de guerre leur soit fait auleun destourbier ou empeseliement en allant ou à leur retour. Pour à quoy respondre il plaira à Vostre Majesté se souvenir de l'obéissance que de tout temps je luy ay porté et le désir que j'ay d'obéir à ses bons commandemens, ainsi que Vostre Majesté l'aura aussy elèremment peu veoir par ce qu'avons icy puis nagaire accordé aux Marchans Avanturiers, encoires que ce soit esté grandement au desavantage et préjudice de tout ce pays, ainsi que Vostre Majesté selon sa bonne prudenece le pourra facilement considérer, et comme aussy par plusieurs vives raisons l'avons fait entendre aux députés de la compagnie desdicts Marchans Avanturiers; et toutesfois le respect que moy et ceulx de ce pays avons à Vostre Majesté, nous a fait entièrement postposer nostre particulier en cest endroiet, comme aussy pour obéir aux commandemens de Vostredicte Majesté nous ferions volontiers au regard desdicts Marchans Estapliers, n'estoit le trop grand intérêt que la généralité de la cause tant juste et équitable que nous deffendons viendroit par là à souffrir, bien assurés que Vostre Majesté, faisant non seulement profession, mais estant protectrice de la mesme religion que nous maintenons icy et pour laquelle sommes tant en hayne et si furieusement poursuivis de nos ennemis, ne vouldroit donner occasion à plus grans pouvretés et misères que celles que se voyent pardeçà : qui me fait supplier très-humblement Vostre Majesté qu'il luy plaise ne trouver poinet mauvais si pour raisons si urgentes et prégnantes nous ne pouvons présentement aecommoder lesdicts Marchans Estapliers en leur demande. Et se peult au reste Vostre Majesté assurer que moy et tous les pouvres habitans de ces pays sommes prests non seulement luy obéir en tout, mais de mourir pour son service toutes et quantes foys que nous aurons cet honneur d'estre commandés.

Madame, baisant très-humblement les mains de Vostre Majesté, je supplieray Dieu octroyer à icelle longuement régner en très-heureuse prospérité et félicité.

Escript à Bommel, ce xxij^e jour d'avril 1574.

(Record office, Cal., n° 1593.)